Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 85 (1958)

Heft: 2

Artikel: Propos du vignoble

Autor: Mat.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230773

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

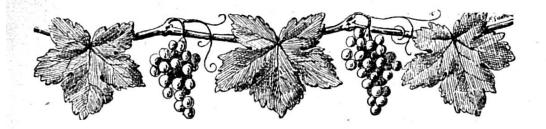
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Propos du vignoble

Les magnifiques journées de septembre sont venues à point pour faire mûrir le raisin. Et maintenant, le vigneron s'apprête — s'il n'est pas déjà en train de le faire à récolter le fruit de son travail.

Chaque année l'on se dit : « La prochaine sera meilleure ! » Et chaque année aussi, il y a des déconvenues. Les gelées printanières, les « carres » de grêle ont frappé les uns, épargné les autres.

Les stocks des années précédentes n'existant plus, le « 57 » n'aura pas de peine à se vendre, surtout s'il est d'excellente qualité. Les marchands font des travaux d'approche pour s'assurer « une goutte de nouveau »!

Quant aux cousins de la ville, l'automne les ramène avec les étourneaux.

- Eh, bonjour cousins! On passait justement par là et on a voulu vous saluer, mais sans nous arrêter!
- Vous êtes bien gentils. Mais entrez donc!

Et les cousins boiront le café avant de repartir. Les hommes auront fait un tour de cave et les femmes le tour du jardin. Ils repartiront avec un cornet ou un petit panier de raisins.

Condamné à une immobilité forcée pour quelques jours, j'ai lu un ouvrage qui vient de sortir de presse, intitulé Les grandes énigmes de l'Univers. Un chapitre très intéressant s'appelle Vinland ou le Pays de la Vigne.

Cinq cents ans avant Christophe Colomb, les Vikings et les Normands avaient déjà reconnu le Nouveau Monde sans se rendre compte de l'extrême importance de leur découverte. Eric le Rouge, quittant l'Islande, arriva au Groenland en 981. Son fils Leif, en l'an 1000, partit en direction du sud-ouest avec quelques compagnons. Les explorateurs découvrirent d'abord une région déserte et rude ou littoral rocheux qu'ils appelèrent « Helluland ou pays de la pierre », puis en descendant, un pays couvert de forêts qu'ils nommèrent « Markland ou pays de la forêt ». Enfin, plus au sud, ils trouvèrent une terre fort hospitalière où ils s'établirent pour un assez long séjour.

C'est là qu'un membre de l'expédition, l'Allemand Tyrkir qui était originaire d'un pays de vignoble, découvrit avec émotion des pieds de vigne sauvage chargés de raisins. Leif et ses compagnons baptisèrent ce pays Vinland « ou pays de la vigne ».

Les hommes de sciences se penchèrent avec intérêt sur les sagas scandinaves, sur les documents historiques et géographiques de l'époque, sur les récits des explorateurs, qui vinrent après les Normands afin de savoir où était situé ce fameux « Vinland » dont on parlait tant. Jusqu'à la fin du siècle dernier, on le plaça au Massachusetts, puis par la suite, on le localisa en cent endroits divers. Enfin on revint au point de départ, au Massachusetts et à Rhode-Island.

En 1524, un explorateur italien voyageant pour le compte du roi de France redécouvrit ce littoral couvert de vignes avec la même émotion que 524 ans plus tôt les Normands de Leif et de Tyrkir. Il note dans son journal:

« Les vignes grimpent le long des arbres comme dans le Midi de la France. Si on les soignait convenablement leurs raisins donneraient un vin excellent ». L'auteur du livre, Richard Hennig, écrit de son côté :

« Quoi qu'il en soit, à l'époque de la prohibition aux Etats-Unis, les amateurs de boissons alcoolisées se jetèrent sur la vigne sauvage et en tirèrent du vin qui, faute de mieux, calma leur soif. Rien d'étonnant que les Normands qui, à coup sûr, ne furent pas de grands connaisseurs, aient considéré comme un bienfait des dieux la modeste piquette que leur fournissait le littoral américain ».

Au début du siècle, ce sont les vignes américaines qui ont servi à la reconstitution de nos vignobles dévastés par le phylloxéra. De nos jours, grâce aux travaux des savants, par sélection et hybridation on a créé de nouveaux cépages donnant des produits fort convenables.

Et là-dessus pour ne pas rester sur ce goût de P. D., « trois » de Saint-Saph. et à la vôtre!

Résultats du concours de septembre

Une douzaine de grilles fausses sur cinquante justes!

Pas à dire, nos mots-croisistes ont du flair...
C'est à la définition « Permet de faire le beau » que l'on enregistre le plus d'erreurs.
Plusieurs concurrents ont mis Est pour Art...
Ont-ils pensé qu'à lui seul le « point cardinal » :/
Est, permettrait de faire le beau temps? On pourrait le croire!

Un autre a réussi à placer Jour au lieu de

Tout pour vos soirées de projection Appareils, écrans, lampes

TOUT chez le spécialiste

A. SCHNELL & FILS

PLACE ST-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Photo — Projection — Ciné

Soir : le soir de la vie ! Savez-vous ce que cela a donné verticalement : Jura au lieu de Tira... ! Heureusement que les Jurassiens n'en sont pas encore « à lâcher le chien » ! Chez un autre, le « fervent de la piste » : Policier, est devenu Familier. Espérons qu'il ne deviendra pas tròp familier avec le premier policier venu!

M. Julien Marquis, de Mervelier, est un pincesans-rire... Félicitant M. Elophe pour ses trouvailles, il écrit: « J'ai l'impression que tous n'arriveront pas à vous « damer le pion », même avec le flair d'un « fervent de la piste », et l'aide du garçon d'écurie. Continuez, on éprouve toujours tant de plaisir à résoudre vos problèmes... »

Plusieurs bénéficiaires d'abonnements transmissibles ayant refusé le *Conteur*, nous prions encore une fois les lauréats d'avertir ceux qu'ils abonnent que c'est gratuitement qu'ils recevront notre « revue » pendant une année!

Voici la liste des lauréats tirés au sort :

M. H. Hierholtz, Ballallaz, Montreux.

M. E. Becker, Lausanne.

Mlle Amiguet, Chesières s. Ollon.

Mme Jan, La Cornallaz s. Epesses.

Mme Jaccard-Hofstetter, Lausanne.

Mme G. Gétaz, Lausanne.

M. Charles Marguerat, Cully.

Mme Gilbert Jomini-Grec, Lausanne.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

M. A. Despland, Château-d'Oex.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. P. Delacrausaz, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 octobre 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, à Lausanne.

Amis du « Conteur romand », chers abonnés, mots-croisistes!

Faites connaître le CONTEUR ROMAND autour de vous! Un nouvel abonné au CONTEUR est un ami gagné à notre cause : la défense et le maintien de notre vieux langage et de nos traditions!